L'application a pour objectif premier de fournir une liste de tous les clients appartenant à l'agent, mais qui consistent surtout à conserver les documents type CNI, impôts, etc... Pour cela, nous avons mis en place un cahier des charges afin d'établir la conception de l'application de manière générale (la durée, les contraintes, les tests, les objectifs, etc...). Nous avons, également, pris en compte les RGPD de la CNIL, telles que l'authentification ou encore la conservation des données définies au début du projet, dans le cahier des charges. Nous avons donc souhaité respecter les données. Pour finir, quelques semaines avant la livraison du projet, les tests ont été mis en place afin que l'application soit complètement fonctionnelle. Un livrable sera laissé à l'équipe de test pour la phase de prise en main pour apporter des améliorations du côté de l'expérience utilisateur.